

PROCES-VERBAL DE SEANCE D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE.

L'an deux mil dix-huit, le vingt-quatrième jour du mois d'avril, consécutivement à la séance d'ouverture des plis du 17 avril 2018, s'est tenue au siège du Comité de Liquidation de LAC-Sarl sis 4, Avenue du Port à KINSHASA/GOMBE, la réunion de la Commission de Passation des Marchés en vue d'examiner le rapport de la Sous-Commission d'Analyse relative à l'attribution provisoire du marché intitulé *"Acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques"* DC/F/01/CPM/CL.LAC/2018 du 04 avril 2018.

1. De la présence.

Ont été présents, les Membres de la Commission de Passation des Marchés dont la liste ci-annexée.

Le quorum étant atteint, la Commission a siégé valablement.

2. De l'ordre du jour.

Un seul point a été inscrit à l'ordre du jour, à savoir : l'attribution provisoire du marché intitulé : "Acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques" DC/F/01/CPM/CL.LAC/2018 du 04 avril 2018.

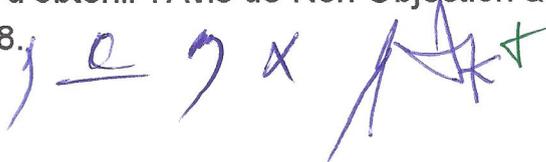
3. De l'examen des offres retenues.

La Commission a procédé à l'examen des offres des soumissionnaires retenus.

En effet, l'examen des dossiers a porté essentiellement sur :

a) La note de motivation.

La Commission constate que par sa correspondance référencée CL/001/NSL/NOM/em/00.149/2017 du 29 décembre 2017, le Comité de Liquidation de LAC-Sarl avait saisi la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics "DGCMP", en vue d'obtenir l'Avis de Non Objection au Plan de Passation des Marchés Exercice 2018.



Après lecture de la correspondance sus-indiquée et la réponse lui réservée par la DGCMP dans la lettre n°031/DGCMP/DG/DRE/D2/K.L/2018 du 15 janvier 2018, la Commission a pris acte de la régularité du PPM 2018.

b) Le procès-verbal d'ouverture des plis.

La Commission a constaté l'existence d'un exemplaire du procès-verbal d'ouverture des plis du 17 avril 2018 et dont une copie a été remise à chaque membre.

c) Le rapport de la Sous-Commission d'Analyse.

Une brève présentation du rapport a été faite par le Président de la Sous-Commission d'Analyse qui a informé la Commission de la prise en compte des instructions données aux candidats contenues dans la Demande de Cotation pour l'analyse des offres.

Aussi, l'examen des offres reçues dans le délai ont tenu compte des éléments ci-après :

- le prix de l'offre lu publiquement ;
- les documents administratifs.

L'examen a donné les résultats suivants :

1. Trois soumissionnaires ont répondu à la Demande de Cotation. Il s'agit de Société STEFA-Sarl, Ets ROSHAN et Ets MALAMBA BUSINESS ;
2. Aux date et heures fixées dans la Demande de Cotation, les trois soumissionnaires ont déposé leurs plis à temps.
3. Après vérification et analyse, la Sous-Commission a retenu l'offre de la soumissionnaire Société STEFA-Sarl jugée conforme et moins disante.

4. De la décision de la Commission.

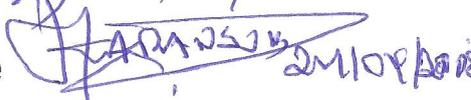
Après examen et approbation du rapport d'analyse des offres établi par la Sous-Commission d'Analyse, le marché est attribué provisoirement à la soumissionnaire Société STEFA-Sarl pour un montant de 11.993,15 USD (Dollars Américains Onze Mille Neuf Cent Nonante Trois et Quinze Cents), soit 19.403.093,74 CD F (Francs Congolais Dix-neuf Millions Quatre Cent-trois Mille Nonante-trois et Septante quatre cents), toutes taxes comprises.



Fait à Kinshasa, le 24 avril 2018.-

Kinshasa, le 24 Avril 2018.-

**Liste de présence de la réunion de la Commission de
Passation des Marchés relative à l'attribution provisoire
des marchés de fournitures et consommables
informatiques PPM 2018.**

1. Mr. SENGAMALI LUKUKWA : Personne Responsable des Marchés 
2. Mr. NYANGOMBE OHILILA : Secrétaire Permanent 
3. Mr. KINKELA LONGA NDONGI : Président Sous- Commission d'Analyse 
4. Mr. KODILA MOKE : Membre Financier 
5. Mr. KISEKE ETI : Membre Juriste 
6. Mr. KAPANGU NDAYI : Délégué Informatique 
7. Mr. BOTSHINDA EYENGA : Délégué Achats. 

PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

L'an deux mille dix huit, le dix septième jour du mois d'avril, la présente ouverture des plis concerne l'objet suivant :

- **Désignation du projet** : *Acquisition des fournitures de bureau et consommables informatiques.*
- **Marché** : DC/F/ 01 /CPM/CL.LAC/2018 du 4 avril 2018.
- **Mode de passation** : Demande de cotation
- **Date limite fixée pour remise des plis** : 17 avril 2018.

1. Réception des plis :

La demande de cotation mentionnée ci-avant fixait au 17 avril 2018, à 13h00 l'heure et la date limites de la réception des plis.

La Personne Responsable des Marchés, en présence de 02 (deux) représentants des candidats, après examen des plis et de registre spécial comportant la date de leur réception, a décrété :

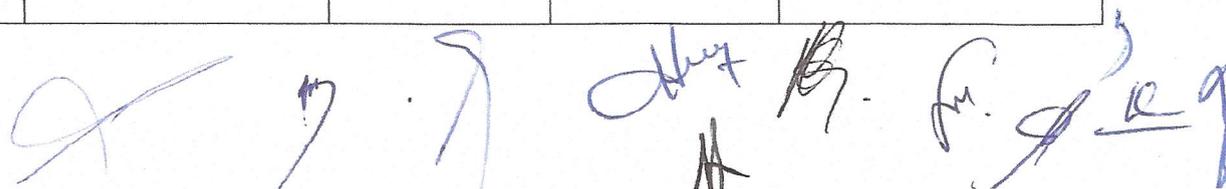
- a) de rejeter pli (s) arrivé (s) après la date et l'heure limites,
- b) de retenir 03 plis conformes dans les délais.

2. Ouverture des dossiers retenus

La Personne Responsable des Marchés a procédé à l'ouverture de l'enveloppe contenant les offres et a examiné le contenu des dossiers en vue de déterminer s'ils étaient conformes avec les spécifications de la demande de cotation.

Le résultat de cet examen est consigné dans le tableau ci-après :

DEMANDE DE COTATION				
DC/F/01/CPM/CL.LAC/2018 du 4 avril 2018.				
Conformité des dossiers des candidats retenus				
Pli n°	Nom ou raison Sociale du candidat	Montant de Chaque offre	Montant des rabais proposés	Observations
01	Société STEFA Sarl	11.993,15 USD		
02	ETS ROSHAN	22.746.600,00 CDF		
03	MALAMBA BUSINESS	18.473.100,00 CDF		
04				
05				



Soit :

- Trois (03) dossiers conformes.
-dossier (s) non conforme (s)

3. Observations de la Personne Responsable des Marchés

Arrête le procès-verbal,

Fait et clos à Kinshasa, le 17 avril 2018.

Nom, Fonction et signature des personnes présentes.

1. MUPANGA Ajant Commercial
2. MITTERAND KALOMBO Agent Commercial & informatique
3. AIGÉ KABUYA DCL
4. BONIFACE MUBAHAMA BAHATI MCL.
5. MAKIBBE DA N'ZA SYLWAM D.C.L.
6. LAURENT NPIAZA Sec/CL
7. Pierre KINKELA LONGA Membre SCA
8. Macaire NYANGOMBE OHILILA Secrétaire Permanent
9. KOBILA MOKE DENIS Membre SCA
10. KIBELE ETI BASIA Membre SCA
11. KAPANGU NDAYI ROGER Membre SCA
12. BOUTSHINDI EYENGA Membre CPN
13. NGUY MUKONZI
- 14.
- 15.